

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 23 janvier 2017 modifiant la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile

NOR : DEVA1701085S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R.421-9 à R.421-13 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R.* 133-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif, notamment son article 2 ;

Vu le décret n° 2015-622 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu la décision du 9 novembre 2015 portant nomination au conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile,

Décide :

Article 1^{er}

Le paragraphe c du III (Section du travail aérien) de l'article 1^{er} de la décision du 9 novembre 2015 susvisée est remplacé par les dispositions suivantes :

« c) Membres représentant les exploitants du travail aérien

Titulaires: MM. Stephan LAMOUREUX, Christophe ROSSET, Jean-Pierre TRIMAILLE.

Suppléants: Mmes Mikhal GUIGUI, Fanny LE GUERN, MM. Bruno CALLABAT, Bertrand D'YVOIRE, Yannick METAIRIE, Jean-Frédéric VACHER. »

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Fait le 23 janvier 2017.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,
P. CIPRIANI